

INTERACTIONS ENTRE ACTEURS DANS LE PROCESSUS PROGRAMMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION DU PORO EN CÔTE D'IVOIRE.

Guy-Venance GNAKO

Université Péléforo Gbon Coulibaly de Korhogo

gnako.venance@gmail.com

Résumé

La planification territoriale est une activité essentielle dans les processus de décentralisation et de développement local. Elle requiert, pour son efficacité, des interactions et la mise en place d'action communicationnelle. A partir d'une recherche de type qualitatif, cet article permet d'une part, d'identifier les acteurs de la planification territoriale dans la région du Poro en Côte d'Ivoire et d'analyser le niveau de participation des populations locales au cycle d'identification, de priorisation et de mise en œuvre des projets de développement d'autre part. Les principaux résultats montrent que les acteurs de la planification territoriale sont nombreux. Ils sont constitués d'acteurs étatiques, non étatiques et les populations locales. Néanmoins, le niveau de participation des populations reste encore faible. Il ne se limite qu'à l'expression de leurs besoins. Les populations bénéficiaires semblent absentes des phases de prise de décisions définitives et de mise en œuvre des projets de développement. Dans cette perspective, il est non seulement, nécessaire de montrer plus de volonté politique afin de permettre une pleine participation des populations locales aux processus de prise de décision, mais également les associer dans la phase de mise en œuvre des projets.

Mots Clés : *Planification, Communication, Interaction, Acteurs, Poro.*

Abstract

Territorial planning is an essential activity in the processes of decentralisation and local development. For it to be effective, it requires interaction and the implementation of communicative actions. Based on qualitative research, this article identifies the actors involved in territorial planning in the Poro region of Côte d'Ivoire and analyses the level of participation of local populations in the cycle of identification, prioritisation and implementation of development projects. The main results show that there are many players involved in territorial planning. They are made up of state and non-state actors and local populations. However, the level of participation by local people is still low. It is limited to expressing their needs. The beneficiary populations seem to be absent from the final decision-making and implementation phases of development projects. With this in mind, it is not only necessary to show greater political will to enable local people to participate fully in the decision-making process, but also to involve them in the project implementation phase.

Key word: *Planning, Communication, Interaction, Actors, Poro.*

Introduction

Les processus de décentralisation politique en Afrique ont connu et continuent de connaître de nombreuses controverses : processus imposé de l'extérieur (N. Awortwi, 2011 :355), Processus qui n'a pas permis d'accroître la participation (Otayek, 2005), un transfert de compétence inachevé (Observatoire de la décentralisation, 2007). Néanmoins, il y a lieu de reconnaître que les processus de décentralisation ont favorisé l'implémentation du développement local. En effet, le développement, aussi bien au plan national qu'au niveau local, doit se concevoir dans un cadre normatif. La décentralisation donne au développement local ce cadre indispensable. C'est pourquoi Deberre (2007 :45) affirme que « De façon assez naturelle aujourd'hui s'est installée l'évidence d'une relation transitive entre décentralisation et développement local, comme si l'une engendrait l'autre, qui trouverait en elle l'instrument logique de sa réalisation. »

Le développement local, que l'on désigne également sous le vocable de développement à la base ou développement territorial se veut être un développement spécifique qui met en synergie toutes les compétences et toutes les ressources d'un territoire donné aux fins de son épanouissement. Pour mener à bien cet exercice, il faut placer la planification au centre de cette entreprise. En effet, La planification est en réalité au cœur des efforts collectifs d'appropriation des enjeux et des défis territoriaux reliés à l'aménagement, à la gestion publique de programmes, de biens et de services ainsi qu'à la promotion du développement culturel, social et économique (Proulx, 2008 :2). La planification territoriale est donc comme un ajout de rationalité à la prise de décisions collectives aux échelles infranationales de l'État. Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que la communication participative et les interactions entre différents acteurs doivent être un levier important de la planification territoriale.

L'idée de cette recherche est partie d'un constat. Lors de la réalisation d'un article sur l'information locale, (Gnako, et Atta, 2023) nous avons eu l'occasion d'interroger les populations de la commune de Korhogo sur le document portant plan triennal de développement de la commune. La majorité des citoyens n'avait pas connaissance, d'une part de son existence et d'autre part de son contenu. Pourtant, non seulement ce

document devrait être public, mais également devrait être le fruit de la réflexion de tous les acteurs territoriaux. La question logique qui nous vient à l'esprit est de savoir comment le document, qui porte en son sein, toute la planification stratégique du développement est élaboré ? Ce constat pose la problématique de la planification inclusive du développement territorial.

Pour le PNUD (2021 : 13), la participation présentée comme un processus actif, dynamique et volontaire par lequel tous les acteurs concernés, sans exclusion est un principe essentiel de la planification territoriale. Parler de participation, c'est interagir et coopérer donc communiquer. C'est pourquoi ce travail est structuré autour de la communication en termes d'échange d'informations, de concertation et de dialogue permanent. Elle doit être appréciée comme un outil d'aide à la planification inclusive du développement territorial.

L'hypothèse qui guide cette étude est que la planification pour être inclusive et efficace doit pouvoir s'accommoder avec des processus communicationnels dynamiques qui permettent de mettre en relation les acteurs territoriaux, les acteurs étatiques et les acteurs non étatiques. De façon spécifique, l'étude vise d'abord à analyser les documents portant plans triennaux de développement régional. Elle procédera ensuite à identifier les acteurs qui participent à son élaboration et enfin, elle s'efforcera d'expliquer le degré de participation des populations à son élaboration.

1. Méthodologie

1.1. Etude du milieu de recherche

Le milieu de la présente étude est la région du Poro, dans le Nord centre de la Côte d'Ivoire. Du point de vue administrative, la région compte quatre départements (Korhogo, Sinématiali, Dikodougou et Mbengué). La région s'étend sur une superficie de 13 400 Km² avec une population d'environ 1 040 000 habitants (RGPH 2021).

L'économie de la région du Poro est basée essentiellement sur l'agriculture. L'on y produit une variété de cultures dont le coton, l'anacarde et la mangue qui occupent une place de choix. A côté de ces trois (03) cultures en passe de devenir des cultures de rente, le maïs, l'igname, le riz et le tabac, produits jusqu'ici pour la consommation locale, pourraient eux aussi connaître un développement exponentiel,

pour peu qu'un intérêt leur soit accordé. Le deuxième secteur d'activité est le secteur minier. La mine de Tongon, exploitée par la Société Rand Gold fait partie des plus grandes mines d'or de Côte d'Ivoire. Elle est entrée en exploitation depuis 2007. Le secteur industriel constitue à l'heure actuelle le maillon faible des potentialités économiques de la région. Il existe cependant quelques petites unités de transformation mais très largement insuffisantes. Ce secteur doit donc faire l'objet d'une promotion vigoureuse pour exister véritablement. Au plan touristique, la région du Poro était autrefois une destination très prisée grâce à ses sites de grande qualité. Pour retrouver son lustre d'antan, quelques actions de promotion apparaissent indispensables au tourisme du Poro.

1.2. Outils de collecte de données et échantillonnage.

Dans cette recherche, nous essayons de comprendre les processus mis en œuvre pour l'élaboration des documents portant planification stratégique du développement dans la région du Poro en Côte d'Ivoire. Pour comprendre un tel phénomène, un simple questionnaire, même bien élaboré, n'aurait pu suffire. Il faut échanger, discuter, amener les populations à s'extérioriser afin de comprendre certaines motivations, certaines relations et établir des inférences logiques. Il faut également se plonger dans le milieu d'étude et observer les comportements, les pratiques et les relations qui s'établissent. Dans cette optique, nous avons privilégié la recherche qualitative car elle permet de comprendre en profondeur les phénomènes (N'da, 2015 : 22).

Pour la collecte des données, nous avons utilisé divers outils. D'abord les entretiens semi directifs ont permis de collecter des informations auprès des élus locaux (3), des responsables administratifs du conseil régional (3), des populations précisément au niveau des corps constitués (Associations de jeunesse (2), de femmes (2), des chefs de communautés (3), des organisations professionnelles (3)). Nous nous sommes intéressés également aux organisations non gouvernementales (3). Le second outil a été l'observation directe du phénomène étudié. Enfin, nous avons fait une recherche documentaire. Elle a permis de consulter les documents portant plans triennaux de développement de la région du Poro. Après la collecte des données, nous avons procédé à leur analyse à partir de la technique d'analyse de contenu. Essentiellement, il a été fait l'analyse de contenu des entretiens semi directif et l'analyse de contenu des documents.

1.3. Cadre théorique de référence

Pour interpréter les données collectées, nous nous référons à la théorie de la démocratie participative.

Les spécialistes en sciences politiques s'accordent pour dire qu'il existe dans nos sociétés, deux (2) grands types de démocratie. La démocratie représentative qui est une conception de gouvernement du peuple par le peuple à travers l'élection de représentants. Dans la démocratie de représentation, le peuple confie son destin aux représentants élus qui sont chargés de transformer qualitativement la société à partir de choix de développement éclairé. A côté de ce type de démocratie, il y a la démocratie participative. C'est également un gouvernement du peuple par le peuple à travers des représentants élus, mais ici, il s'agira de trouver des mécanismes par lesquels le peuple sera directement associé à la prise de décision. La démocratie participative est essentiellement cet effort pour réaliser, mettre en pratique et former un style de vie, c'est-à-dire une pédagogie et une méthode de la vie démocratique. Son idéal est la participation égale de tous les individus dans les affaires communes et l'égalité est conçue comme une pré condition pour la libre expression de l'individu et pour son développement (GARABAGHI, 1983 : 12). L'idée qui sous-tend la démocratie participative est que pour mieux gérer, il faut gérer avec le citoyen, dans la proximité. Cela permet de mieux connaître les besoins des populations, d'augmenter la communication entre élus et administrés et entre techniciens et usagers, ainsi que d'intégrer les savoirs et les compétences d'usage des habitants sur des problèmes qui les concernent directement (BACQUE et SINTOMER, 2005 :150). Dans l'optique de vitaliser la démocratie participative, SINTOMER, propose la création d'espaces publics locaux. Ces espaces constitueront des cadres pour échanger et discuter, non seulement entre élus et habitants, mais également entre habitants. Pour lui, la finalité de la démocratie participative devrait être la création de liens sociaux de qualité.

Cette théorie répond bien aux exigences de la planification participative du développement territorial et au mode de participation que devraient promouvoir les collectivités locales. Les gouvernants locaux sont élus par les populations et sont appelés à travailler de concert avec celles-ci afin de sortir les territoires de la précarité.

2. Résultats de L'étude

2.1. Présentation du document portant plan triennal de développement

Le plan triennal de développement est un document qui décline la programmation du développement dans la région du Poro sur trois années glissantes. L'analyse du document montre qu'il est structuré, de façon globale en quatre grandes parties : la note de présentation, la stratégie de développement, le programme triennal des actions et des opérations et le plan d'apurement des dettes.

La note de présentation : Elle permet de présenter la région du Poro du point de vue de sa population, de la densité de la population, de la superficie, du climat, des potentialités économiques, culturelles et touristiques.

La stratégie de développement : Dans cette partie, le document décline la vision de l'Etat et celle de la région. En ce qui concerne la vision de l'Etat, le document précise que l'Etat a inscrit sa vision dans l'étude nationale prospective Côte d'Ivoire 2040 avec la finalité suivante : « La Côte d'Ivoire puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde ». La vision du développement de la région a pour finalité suivante : « Faire de la région du Poro, un pôle économique, touristique et universitaire dynamique ». A côté de cette vision, le conseil régional a pour ambition d'œuvrer à la scolarisation totale des enfants et au repositionnement de la région du Poro comme le grenier agricole de la Côte d'Ivoire.

Pour élaborer sa stratégie, le conseil régional explique le contexte de développement de la région. Ensuite il fait l'état des lieux par secteur de développement à savoir le secteur éducation-formation, le secteur de la santé, le secteur de l'agriculture et du développement rural, le secteur des infrastructures économiques. Enfin, le conseil exprime les besoins dans chaque secteur.

Il faut noter que les régions ont une contrainte essentielle, celle de faire coïncider leur vision à la vision globale au plan national de développement 2021-2025.

Le programme triennal des actions et des opérations : Ce point fait ressortir la programmation des actions et des opérations à mettre en œuvre sur les trois années à venir. Les actions concernent toutes les subventions que la région octroie à un certain nombre d'acteurs. Par exemple, les dons,

les subventions, les appuis financiers pour accompagner des coopératives, des ONG sur des projets précis afin qu'elles soient plus opérationnelles. Il est demandé en retour à tous les bénéficiaires de produire un rapport d'activité pour justifier les sommes mises à leur disposition. Par contre, les opérations concernent tout ce qui est investissement. Par exemple, construire une école, un centre de santé, une salle polyvalente ou réhabiliter une infrastructure scolaire, sanitaire ou encore reprofiler des voies dégradées. Contrairement aux actions, les opérations rentrent dans le patrimoine de la région. Pour chaque opération, il y a dans le document une fiche technique qui permet d'identifier le projet, de le justifier, d'établir un calendrier d'exécution et le budget.

2.2. Les acteurs de la planification du développement dans la région du Poro

Les résultats de l'étude mettent en évidence cinq grands acteurs dans le processus de planification du développement territorial dans la région du Poro. D'abord, les acteurs étatiques, c'est-à-dire les administrations déconcentrées de l'Etat. Deuxièmement, les acteurs techniques dans l'optique d'apporter une expertise bien précise. Nous avons dans cette catégorie la direction de la planification du conseil régional, l'Université Péléforo Gon coulibaly de Korhogo, le BNETD, les consultants. Ensuite, nous avons les populations dans toute leur composante : les jeunes, les femmes, les chefs de communauté, les chefs religieux. En plus de ces trois acteurs, il y a les acteurs non étatiques c'est-à-dire les ONG, les organisations professionnelles et les mutuelles de développement. Enfin, il faut ajouter les élus régionaux, c'est-à-dire ceux qui ont en charge le développement de la région.

Pour comprendre, le rôle de chaque acteur, il serait important de décrire le processus de planification du développement régional. Il commence par le recueil des besoins. Ces besoins sont recueillis auprès des populations, des acteurs non étatiques et des acteurs étatiques. Une fois cette étape franchie, la priorisation des besoins est faite exclusivement par le bureau du conseil régional composé du président du conseil et ses vice-présidents. Ils sont chargés de traduire les besoins exprimés en projet. La prochaine étape est constituée de l'étude technique et de la faisabilité des projets. C'est à ce niveau qu'interviennent les acteurs techniques. Après toutes ces étapes, le document portant programme

triennal de développement est soumis aux différentes commissions du conseil régional pour appréciation et validation. Il y a au total cinq commissions : la commission planification, développement et emploi, la commission cadre de vie, tourisme et artisanat, la commission infrastructure et transport, la commission éducation, santé, affaires sociales, culture, sport et loisir, la commission coopération et relations extérieures et enfin, la commission mobilisation des ressources. Il faut noter que les commissions sont exclusivement composées des conseillers régionaux c'est-à-dire les élus locaux. Outre la validation du document par les commissions techniques, il est également soumis à l'appréciation du CESER (conseil économique social et environnemental régional). Ce conseil est un organe consultatif dont les membres sont nommés par arrêté du président du conseil régional.

« Le CESER est considéré comme un juge. Il juge de l'opportunité et de la pertinence des projets. C'est l'œil extérieur qui va regarder si les projets retenus répondent aux différents besoins de la région. C'est son avis qui compte. Les commissions interviennent, mais l'avis du CESER est prépondérant. Si le CESER ne donne pas son accord le document portant programme triennal de développement de la région ne peut être validé. » (Donnée de l'enquête, entretien réalisé le 9/10/2023)

L'analyse du processus de planification montre que les élus locaux, plus précisément la conférence des présidents est en amont du processus car c'est l'organe qui donne l'ordre pour le début du recueil des besoins. En aval, nous avons le CESER pour la validation finale du document. Le CESER fait l'objet de controverse dans la région du Poro. En effet, si certains apprécient la création de cet organe, d'autres par contre, estiment que le CESER est une continuité du conseil régional. Pour cette deuxième catégorie, le fait que les membres de l'organe soient nommés par le président du conseil régional met en doute leur objectivité.

Le dernier élément à relever dans le processus de planification est l'absence des élus municipaux. Pourtant les maires sont des acteurs majeurs du développement local dans la région du Poro. Les raisons de la non-participation des élus municipaux se situent à deux niveaux selon

les enquêtes. D'abord, le conseil régional intervient dans les périmètres non communaux. Ensuite, la loi sur la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales distingue bien les compétences des communes de celles des régions. Chaque entité à une zone de compétence bien déterminée. Au-delà des raisons évoquées, nous pensons qu'il serait intéressant d'associer tous ceux qui ont en charge le développement territorial de la région. L'avantage d'une telle action est de renforcer la cohésion entre les élus locaux, mais également de profiter de l'expertise des élus municipaux.

2.3. Niveau de participation des populations.

Nous avons voulu étudier le niveau de participation des populations parce qu'elles sont les premières bénéficiaires des projets de développement. Dans cette perspective, leur participation reste essentielle. Comme on le dit communément, on ne peut pas faire le bonheur de quelqu'un sans lui. L'analyse profonde du processus de planification montre que le rôle des populations se limite uniquement à l'expression de leurs besoins. En clair, les populations ne participent pas à la priorisation et à la mise en œuvre des projets de développement.

« En tant que responsable d'association, j'ai été invité à des réunions avec le conseil régional [...] En ce qui concerne les projets, (hésitation) on nous demande les problèmes que nous avons, chacun dit pour lui. Certains parlent d'école, d'autres parlent de route ainsi de suite et c'est tout. L'année qui suit encore, on nous invite, les mêmes problèmes reviennent et ça donne l'impression qu'aucun problème n'a été résolu. C'est ce qui décourage un peu. »
(Données de l'enquête, entretien réalisé le 12/10/2023)

En réalité, ce qui est mis en cause est la participation des populations à la prise de décision finale. Les élus locaux estiment que les populations sont consultées en amont. Est-ce que la simple consultation suffit ? Tout le problème réside dans cette question. L'on peut consulter une entité sans forcément prendre en compte son avis. Le mieux serait de faire participer les populations à toutes les étapes de planification, c'est-à-dire

de l'identification des projets, en passant par la priorisation et la mise en œuvre des projets de développement.

Les organisations professionnelles par exemple souhaiteraient être impliquées dans la phase de mise en œuvre des projets de développement. Cette participation consisterait à confier aux acteurs locaux des marchés dans les domaines du bâtiment, de la menuiserie, de la fourniture d'équipement de tout genre. Ces acteurs affirment qu'ils ne sont pas informés des procédures en vigueur pour l'octroi des marchés.

«Je pense que la participation au développement local n'est pas seulement d'aller assister à une réunion et donner son avis. La participation pour nous organisation professionnelle, c'est utiliser aussi la main d'œuvre locale et les entreprises locales dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement. Dans le cadre de la coupe d'Afrique, beaucoup de choses ont été réalisées, mais combien d'entreprises locales ont été associées ?» (Données de l'enquête, entretien réalisé le 10/10/2023)

De ce qui précède, le conseil régional pourrait organiser, non seulement des séances d'information à l'attention de ces organisations, mais également des séances de formation sur les procédures de soumission aux appels d'offre. L'avantage sera de recruter localement les entreprises et la main d'œuvre pour l'exécution des projets de développement. Plus les acteurs locaux sont impliqués dans les différentes phases de planification, plus ils se sentent valorisés et plus le lien citoyen territoire s'accroît.

En claire, la participation des populations à la planification du développement local doit être renforcée. En effet, cela permet, non seulement, d'accroître la transparence dans le choix des projets de développement, mais également d'améliorer de façon significative la gouvernance du territoire. Plus la participation est renforcée, mieux se porte la démocratie locale.

3. Discussion des résultats

La discussion des résultats de la présente étude s'articule en deux parties

à savoir la thématique participation citoyenne et développement territorial et la thématique projet de ville, prospective territoriale et communication.

Participation citoyenne et développement local

Au niveau de cette première thématique, les résultats de l'étude montrent que les acteurs de la planification du développement local sont nombreux dans la région du Poro. Nous distinguons les acteurs étatiques, les acteurs non étatiques et les populations locales. Si l'action des premiers acteurs cités est appréciable, il faut par contre reconnaître que la part prise par les populations locales dans le processus d'identification, de priorisation et de mise en œuvre des projets de développement dans la région du Poro reste encore faible, voire très faible.

Ces résultats corroborent l'étude réalisée par Kakumba (2010) en Ouganda. L'auteur explique que dans le cadre de la décentralisation en Ouganda, différents systèmes ont été mis en place afin de promouvoir la participation. La loi oblige les gouvernements locaux en Ouganda à imaginer des mécanismes qui facilitent la participation effective des communautés dans la définition de leurs besoins et à participer à des programmes capables de favoriser le développement local. Malgré toutes ces contraintes législatives, dans la réalité, le travail de planification territorial ne fait que peu intervenir les citoyens (Kakumba, 2010 : 191). Comme en Ouganda, de nombreux pays en Afrique se sont dotés de textes législatifs non seulement pour créer des collectivités territoriales, mais également, d'une part pour répartir les compétences entre les Etats et entités décentralisées et d'autre part pour promouvoir la participation citoyenne (Dansou et Carrier, 2023). Malgré tous ces dispositifs législatifs, la participation des populations au processus de développement local peine encore à se concrétiser. Les raisons de l'insuffisance de la participation communautaire doivent être recherchées en dehors des dispositifs réglementaires.

Dans cette perspective, Kakumba (2010 : 192) explique que la faible participation des populations au processus de planification est due à l'organisation insuffisante de la population. Cette raison ne peut pas expliquer la faible participation des populations dans la région du Poro. En effet, nous avons constaté un minimum d'organisation des populations. Dans la plupart des communes qui constituent la région nous avons des associations de jeunes, de femmes, des chefs de

communauté, des responsables d'organisation professionnelles, des responsables d'ONG. Dans l'absolu, la participation de chaque citoyen pris individuellement pourrait être utopique. Par contre, la participation des responsables des organisations issues des populations au processus d'identification, de priorisation et de mise en œuvre des projets de développement est possible. C'est ce que Bherer (2006 : 26) appelle la qualification citoyenne. Elle est entendue comme le processus d'attribution d'une représentativité reconnue comme juste et légitime à un ensemble de citoyens (individuels ou collectifs) désireux de s'exprimer. Tout est une question de volonté des acteurs politiques locaux.

Les explications plausibles et que nous partageons après cette étude sur l'insuffisance de la participation des populations pourraient être celles avancées par Demante et Tyninsky (2008 : 23). Elles identifient différentes raisons. D'abord, les structures officielles de participation fonctionnent irrégulièrement. Nous avons fait ce même constat au conseil régional du Poro. Les sessions du conseil régional qui devraient être des moments de débats et de concertations pour la recherche de consensus autour des projets de développement ne sont que des séances d'information. Les élus locaux informent les populations sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire. Les populations ignorent complètement tous les mécanismes de sélection, de priorisation et de mise en œuvre des projets de développement. Deuxièmement, les citoyens sont peu informés de leur droit et du fonctionnement des collectivités territoriales. Cette raison est certainement la principale cause de l'inaction des populations. Nous avons posé une question relative à cette raison aux entités rencontrées : avez-vous une fois participé à un séminaire, une séance de formation sur la démocratie locale, sur la décentralisation et sur la participation citoyenne ? A cette question, tous ont répondu non. La formation des masses populaires doit être l'épine dorsale des processus de décentralisation et de développement local en Afrique de façon générale et en Côte d'Ivoire en particulier. L'action vient de l'information. Tant que les populations ne seront pas sensibilisées à leur rôle dans le développement local, elles resteront encore longtemps en marge des processus décisionnels qui engagent leur bien-être.

En définitive, il faut noter que la participation des populations de la région du Poro au processus de planification de développement local reste très faible. Les raisons sont nombreuses et diverses : le

fonctionnement irrégulier des structures de participation, la question de la formation des populations au fonctionnement des collectivités territoriales et la promotion des droits à la participation.

Projet de ville, prospective territoriale et communication

L'analyse des résultats permet de comprendre que la planification territoriale, telle qu'elle est faite ressemble plus à un catalogue d'actions et d'opérations. L'on n'arrive pas à y déceler un projet de région ou une vision prospective de la région. Comme nous l'a fait remarquer un responsable d'organisation, l'arrivée d'un président de conseil régional est un nouveau départ. Or, s'il y avait un projet de région bien pensé, alors tout ne serait que continuité.

Depuis les années 80, les pays Européens ont adopté les projets de ville. Cela permet de favoriser le positionnement stratégique et d'accroître l'attractivité des villes (Pinson, 2006 : 624). Cette nouvelle forme de planification territoriale est basée sur la mise en place de processus communicationnel dans l'optique de favoriser, non seulement les interactions entre les acteurs locaux et les institutions mais également la mobilisation sociale : « Les projets de villes témoignent de notable évolution par rapport à la planification telle qu'elle était pratiquée dans les années 1960 et 1970. La visée spatialiste tend à céder le pas sur une visée stratégique : situer la ville par rapport à son environnement et développer ses avantages comparatifs [...] Les projets de villes introduisent un nouvel enjeu qui était marginal sinon inexistant dans les formes de planification classique : celui de la mobilisation sociale ». (Gilles Pinson, 2006 : 620)

Brambilla et Dugua (2012 : 118) argumentent dans le même sens. Pour eux, les plans traditionnels sont considérés comme inadaptés à l'évolution rapide des territoires et de la société trop rigide, ils sont perçus comme des documents de régulation qui n'offrent pas les marges de manœuvres suffisantes pour promouvoir le développement des villes. Or, la région du Poro est encore dans le modèle de planification traditionnelle.

Nous pensons que le faible niveau de participation des populations aux activités de planification du développement dans la région du Poro trouve également son origine dans le fait que la planification se fait de façon traditionnelle. Le modèle traditionnel fait plus appelle aux technocrates et aux décideurs, moins aux populations (Dasi, 2015 : 32).

« Quand les décideurs n'ont pas un objectif clair (pourtant souhaitable pour l'intérêt général) ou tout simplement s'ils ne veulent pas de complications dans le processus de prise de décisions, le résultat est un recours banal à la planification qui leur permet de mettre en place des procédures habituelles, sans grand risque et sans capacité d'innovation. Cela rend la prise de décisions plus aisée, tant pour les technocrates que pour les responsables politiques, mais se montre inefficace pour proposer des solutions adéquates aux problèmes territoriaux qui se posent réellement. » (Dasí, 2015 : 32)

Les collectivités territoriales en Côte d'Ivoire doivent pouvoir adopter des projets de ville, des projets de région qui font appel à une planification territoriale stratégique. Elle commande une vision prospective avec une planification à moyen et long terme. Elle commande également la mobilisation de tous les acteurs territoriaux dans une synergie d'action. Le développement territorial durable ne sera possible que si la ville ou la région est pensée de façon stratégique. L'habitat, la gestion des déchets, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, le transport urbain, les questions liées aux énergies durables sont autant d'éléments qui se pensent dans une dimension stratégique avec le concours de tous surtout avec l'adhésion des populations.

Conclusion

Dans cet article, nous avons porté la réflexion sur la planification territoriale du développement dans la région du Poro en Côte d'Ivoire. Trois objectifs ont guidé notre recherche : d'abord analyser le document portant programme triennal de développement, ensuite identifier les acteurs de la planification territoriale dans la région et enfin mesurer le niveau de participation des populations aux phases d'identification, de priorisation et de mise en œuvre des projets de développement. A partir d'entretien semi directif et de recherche documentaire nous avons obtenu les résultats suivants : premièrement, le document portant programme triennal de développement ne décline pas une vision stratégique, mais ressemble plutôt à un catalogue d'actions et d'opérations. Secundo, les acteurs de la planification territoriale dans la région du Poro sont nombreux. Nous avons identifié des acteurs étatiques, des acteurs non étatiques et les populations locales. En ce qui

concerne les derniers cité, le niveau réel de leur participation reste encore faible. De tout ce qui précède, il est important pour la région du Poro de revisiter son paradigme de planification afin d'accorder une place de choix aux populations dans le processus d'identification, de priorisation et de mise en œuvre des projets de développement. La participation active des populations au développement de leur région n'est-elle pas le gage de bonne gouvernance et de promotion de la démocratie locale ?

Références bibliographiques

Awortwi Nicholas, 2011, « Une trajectoire inébranlable ? Etude comparative des trajectoires suivies en matière de décentralisation et de développement local au Ghana et en Ouganda », *revue internationale des sciences administratives*, Vol. 77, N° 2, pp. 353-384.

Bacqué Marie-Hélène, Sintomer Yves. 2001, « Gestion de proximité et démocratie participative » *Les Annales de la recherche urbaine*, N°90, Les seuils du proche. pp. 148-155.

Bherer Laurence, 2006, « La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'État ». *Nouvelles pratiques sociales*, 18(2), p. 24–38.

Brambilla Gabriella Trotta et Dugua Benoit, 2012, « Les lieux transactionnels de la planification territoriale », *Géocarrefour*, Vol.87/2, p.115-128.

Dasí Farinós Joaquín, 2015, « Aménagement et gouvernabilité. Les liens entre rhétorique et pratiques. Une dernière chance pour le projet européen ? » *L'Information géographique* 2015/1 (Vol. 79), pages 23 à 44 Éditions Armand Colin

Deberre Jean-Christophe, 2007, « Décentralisation et développement local », *Afrique contemporaine* 2007/1(n° 221), pages 45 à 54 Éditions De Boeck Supérieur

Demante Marie-Jo et Tyninsky Isabelle, 2008, *Décentralisation et gouvernance locale en Afrique : des processus, des expériences*, IRAM, Paris, 39 pages.

Dossa Hyppolite Dansou et Carrier Mario, 2023, « Décentralisation en Afrique subsaharienne francophone : difficultés des gouvernements, engagement innovant de la société civile », *Revue Gouvernance*, Volume 20, numéro 1, 2023, p. 47–73.

D'Aquino Patrick, 2002, « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », *Espace géographique* 1 (tome 31), pages 3 à 22

Gnako Guy-Venance, Atta Koffi Eric, 2023, « L'information locale : un besoin pour la dynamique territoriale de la commune de Korhogo en Côte d'Ivoire » *Graphies francophones* Numéro 005, p. 213-229.

Kakumba Umar, 2010, « La participation citoyenne et le développement rural au niveau des autorités locales : réflexions sur le système de décentralisation en Ouganda », *Revue Internationale des Sciences Administratives* 2010/1 (Vol. 76), pages 183 à 200.

N'da Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines*, Paris, L'harmattan, 276 pages.

Observatoire de la décentralisation, 2007, *Etat de la décentralisation en Afrique*, Paris, Karthala, 168 Pages.

OTayek René, 2005, *La décentralisation comme mode de redéfinition de la domination autoritaire ? Quelques réflexions à partir de situations Africaines*, Communication au congrès de Lyon, 2005. Disponible sur :

[\[paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr4/otayek.pdf\]\(http://paris.fr/archives/congreslyon2005/communications/tr4/otayek.pdf\)](http://www.afsp.msh-</p></div><div data-bbox=)

Consulté le 01 Novembre 2023.

Pinson Gilles, 2006, « Projets de ville et gouvernance urbaine », *Revue française de science politique* 2006/4 (Vol. 56), Éditions Presses de Sciences Po, pages 619 à 651

Proulx Marc-Urbain, 2008, « Quatre décennies de planification territoriale au Québec », Paru dans *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme*, Presses de l'Université de Montréal, chapitre 1, pp.23-54.